

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 07 décembre 2022

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 01/12/2022

Présents : 21

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 3

Votants: 24

Pour: 24

Contre: 0

Abstentions: 0

*L'an deux mille vingt-deux et le sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Yves FRAÏSSE, Daniel GALTIER, Marie-Line GÉRONIMO, Martine GIL, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Didier VORDY, Rémy AFFRE

**Représentés :** Daniel BARTHES par Francis BOUTES, Jean-Louis LAFAURIE par Christian BIES, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

**Présents non votants :**

**Excusés :** Catherine COMBES, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

**Absents :**

**Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 25 octobre 2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le VINGT CINQ OCTOBRE à 14 heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle des fêtes de Cessenon-sur-Orb.

**Présents :** J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), C.BIÈS (CdC Grand Orb), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), C.COMBES (CdC Sud Hérault), M.COMBES (CdC Grand Orb), B.FALCOU (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), ML.GÉRONIMO (CdC Grand Orb), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), JL.LAFAURIE (CdC Grand Orb), P.MATHIEU (CdC Grand Orb), MP.PONS (Conseil Départemental), O.ROUBICHON-OURADOU (CdC Grand Orb), B.TÉROL (CdC Les Avant-Monts), D.VORDY (CdC du Minervois au Caroux).

**Représentés :** F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts) par D.GALTIER, K.MESQUIDA (Conseil départemental) par MP.PONS.

**Excusés :** D.BARTHES (CdC Les Avant-Monts), L.BRUNET (Cdc Sud Hérault), T.CAZALS (CdC Sud Hérault), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), JL.FALIP (Conseil Départemental), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), A.IMBERT (Conseil Départemental), M.LORENTE (CdC Les Avant-Monts), C.MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), P.POLARD (CdC Sud Hérault), S.SAUR (Conseil départemental), J.SOULIGNAC (CdC du Minervois au Caroux), P.VIDAL (Conseil Départemental).

**Assistaient également à la réunion :** S.HERPSON (Pays HLV), JP.MATEO (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), O.BARTHÉLEMY (Pays HLV), A.BOISARD (Pays HLV), C.REVAUX (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 14 heures.

Le président souhaite rendre hommage à Marie-Aline ÉDO :

« Marie-Aline ÉDO récemment décédée laisse au Pays une trace indélébile ; elle a siégé au Syndicat mixte dès sa création en 2005 au titre de la communauté des Monts d'Orb en tant que maire de la Tour-sur-Orb et ensuite représentant la communauté de communes Grand Orb.

Membre du bureau de 2008 à 2014, elle est devenue vice-présidente et présidente de la commission habitat de 2014 à 2020.

C'est sous la présidence de la commission Habitat, qu'elle a conduit une politique ambitieuse permettant au territoire d'être reconnu "Territoire à Énergie pour la Croissance Verte" et avec une délégation d'élus bénéficiaires du programme, elle a signé la convention au ministère de la transition écologique en présence de la ministre Ségolène Royal.

Cette convention a permis de faire bénéficier le territoire de plus de 2,5 millions d'euros et de mener plus de 50 opérations faisant entrer le territoire dans une nouvelle ère.

C'est également à ce titre qu'elle a fait partie d'un groupe de travail auprès de la Région lors de l'assemblée des territoires.

Elle a été une élue engagée, investie et a impulsé force, dynamisme et enthousiasme au sein de toutes les réunions.

On gardera d'elle l'image d'une femme qui cassait les codes et donnait un autre ton au débat. Femme courage et courageuse ; merci Marie-Aline ».

Une minute de silence est observée.

L'ordre du jour est abordé :

**2022-25-10-01** **Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 29 septembre 2022, rapport présenté par Jean ARCAS** : le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

**2022-25-10-02** **Aide préparatoire à la candidature LEADER 2023-2027, rapport présenté par Marie-Pierre PONS** : le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles candidate à l'appel à projets LEADER 2023-2027 et souhaite mobiliser le dispositif d'aide préparatoire à la définition des stratégies locales de développement proposée par la Région Occitanie. Le budget a été fixé par l'autorité de gestion à 20 500 € pour lequel le financement suivant pourrait être sollicité 16 400 € pour les crédits FEADER LEADER avec un autofinancement de 4 100 €. Le comité syndical valide à l'unanimité ce rapport.

**2022-25-10-03** **Candidature LEADER, rapport présenté par Marie-Pierre PONS** : la candidature Leader a été conçue en complémentarité avec le Contrat Territorial Occitanie et l'ATI/FEDER. Sa stratégie s'articulera avec trois thématiques proposées par la Région : l'attractivité du territoire, la transition écologique et énergétique et l'économie de proximité. Grâce aux temps de concertation et un travail d'animation, les besoins identifiés portent sur l'atténuation et l'adaptation aux dérèglements climatiques, sur l'amélioration des conditions de mobilité, sur les problématiques de santé, sur la reprise des exploitations agricoles et la diminution des surfaces en friche, sur le maintien du tissu économique et sur l'amélioration du cadre de vie.

La candidature « **Lieux de vie, terres d'envies** » se déclinera autour de trois objectifs :

- Objectif 1 : Accompagner l'adaptation aux changements,
- Objectif 2 : Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable,
- Objectif 3 : Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie.

Le coût total prévisionnel du programme proposé au titre de Leader s'élève à 7 369 090,91 €, le plan de financement s'établissant à :

- 31,25 % d'autofinancement du territoire uniquement sur des fonds publics,
- 13,75 % de cofinancement publics émanant de l'État, de la Région et du Département,
- 55 % émanant des fonds européens, au titre de Leader pour 4 053 000 €.

Le comité syndical valide à l'unanimité la candidature et désigne les membres titulaires et suppléants qui siègeront au comité de programmation Leader :

- Titulaires : Francis Boutes, Jean Arcas, Pierre Mathieu,
- Suppléants : Yves Fraisse, Josian Cabrol, Séverine Saur.

Il est précisé par ailleurs que la sélection des GALS Occitanie se fera normalement avant la fin de l'année avec une convention effective au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 ; le début de programmation pourrait suivre.

**2022-25-10-04 Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : candidature au label Grand Site de France – Mission d'accompagnement à l'élaboration du dossier – Demande de subvention auprès de la DREAL Occitanie, rapport présenté par Jean ARCAS :** en juillet 2022, à l'occasion du Comité de pilotage de l'OGS, il a été retenu de lancer l'élaboration du dossier de candidature au label GSF dès l'automne 2023 en mobilisant une mission d'un consultant d'une durée de 12 mois afin d'accompagner l'élaboration du dossier. Cette mission d'ingénierie a pour objectifs d'accompagner le territoire dans l'élaboration du dossier de candidature au label GSF qui soit de qualité, d'assurer des missions de concertation, d'évaluation, de rédaction. Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 36 000,00 € TTC pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités auprès de l'État (DREAL) pour 24 000,00 € et 4 800,00 € pour les autres financeurs ; l'autofinancement sera de 7 200,00 €. Le comité syndical valide à l'unanimité la mise en œuvre de cette opération.

**2022-25-10-05 Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : poursuite de l'assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site (année 2) – Demande de subvention auprès de la DREAL Occitanie, rapport présenté par Jean ARCAS :** il s'agit de poursuivre sur le Grand Site, la mission de conseil mise en place en 2022 auprès des pétitionnaires afin d'accompagner la conception de projets de qualité tant sur le plan architectural que paysager. Cette mission d'ingénierie a pour objectifs de poursuivre ce nouveau service mutualisé de conseil de proximité aux porteurs de projets (élus, habitants, agriculteurs) du Grand site, d'accompagner les porteurs de projets dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de restauration, d'extension et/ou de construction, afin de faire émerger des projets s'inscrivant harmonieusement dans le paysage (qualité architecturale, insertion paysagère) et en cohérence avec les recommandations du Plan de paysage, de partager une culture commune de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le Grand Site tant pour les porteurs de projets que pour les services instructeurs. Cette mission (année 2) sera lancée après la fin de la mission (année 1) et se déroulera sur une durée de 12 mois, elle fera à nouveau appel à deux professionnels paysagiste et architecte issus du milieu libéral, dans le cadre d'une prestation de service rémunérée. Le coût prévisionnel s'élève à 18 000,00 € TTC pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités auprès de l'État (DREAL) pour 7 500,00 €, les autres financeurs pour 6 900,00 € pour un autofinancement de 3 600,00 €. Le comité syndical valide à l'unanimité cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 20.

